



Être ou ne pas être entrepreneur culturel dans un secteur en mutation ?

/ compte-rendu /

JEUDI / **21** NOVEMBRE

10h > 12h30

**CONFÉRENCE
INAUGURALE**
Salle 1 :
Grande salle

Cinq ans après la publication du rapport choc de Steven Hearn qui enjoignait, comme l'a rappelé Thierry Szabo, directeur de L'A., les professionnels de la culture à se tourner vers l'entrepreneuriat (décrit selon une logique de rentabilité, de croissance et de profits), Carole Le Rendu, professeure de Ressources humaines et titulaire de la Chaire RH et Innovations sociales dans la culture à Audencia Business School, a explicité ce que signifiait exactement être entrepreneur culturel aujourd'hui. Ceci en dédramatisant et en objectivant cette appellation. Elle a, au préalable, énuméré plusieurs éléments de contexte qui ont justifié l'émergence de l'entrepreneuriat au regard des mutations affectant le secteur culturel.

Un contexte propice à l'émergence de l'entrepreneuriat

Tout d'abord, un rapetissement des subsides publiques, et son corollaire, l'abandon progressif d'une politique culturelle pluriannuelle qui contraint les acteurs culturels à envisager une hybridation des ressources financières et à se plier à un mode de financement au projet. « Leur réaction a été de dire qu'on leur demandait de devenir entrepreneurs simplement pour justifier la baisse des subventions ; ce qui peut effectivement être interprété ainsi », a expliqué Carole Le Rendu, ajoutant que la vision de la culture défendue par l'Europe, qui a introduit l'idée d'industries culturelles et créatives, avait contribué à ouvrir la culture à la question du secteur marchand. Deuxième élément déterminant : la baisse du salariat et « une hyper fragilisation et précarisation » de l'emploi culturel, en particulier en Nouvelle-Aquitaine. Parallèlement à cela, se sont développées de nombreuses initiatives – clusters, pépinières, coopératives d'activités et d'emploi (CAE), groupements d'employeurs, sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)... – qui permettent de penser l'activité autrement qu'au travers du seul modèle d'emploi jusqu'ici dominant. Troisième et dernière donnée enfin, l'apparition de la notion (évoquée notamment dans le rapport Archambault de 2015) d'« artiste à 360° », polyvalent absolu, et du terme de « slashers culturels » pour désigner ceux qui cumulent différents types d'activités mais évoluent aussi sur différents socles statutaires.

Être entrepreneur : pourquoi, comment ?

Carole Le Rendu s'est ensuite attachée à extraire l'entrepreneuriat d'une connotation trop libérale, soulignant qu'une telle démarche pouvait ne pas être perçue uniquement sous l'angle du profit et du lucratif – on parlera alors d'entrepreneuriat social. Elle s'est notamment appuyée sur une définition, plus neutre, empruntée à Michel Coster (2009) qui conçoit l'entrepreneur comme une personne capable, grâce à des compétences, d'exploiter de nouvelles opportunités et de créer de la valeur, et a évoqué

MODÉRATEUR

• **Thierry Szabo**, directeur de L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine

INTERVENANT·E·S

• **Carole Le Rendu**, professeure de Ressources Humaines et titulaire de la Chaire RH et Innovations sociales dans la culture à Audencia Business School

le sociologue Pierre-Michel Menger selon lequel l'artiste (créatif, innovant) et l'entrepreneur possèdent le même ADN. Aux yeux de Carole Le Rendu, il est ainsi caricatural d'opposer, par exemple, ESS et entrepreneuriat, comme d'envisager ce dernier en fonction du statut choisi. *« Un statut associatif ou SCIC ne veut rien dire »,* a-t-elle indiqué, ajoutant : *« on doit plutôt définir l'entrepreneuriat par l'activité. Pour commencer à parler d'entrepreneuriat, il faut une idée, une création, une production, mais aussi une distribution ou diffusion ».* Être entrepreneur, c'est aussi accepter de poser la question de l'œuvre par rapport au travail – compter et décompter celui-ci, ce qui n'est pas toujours aisé pour des artistes – et d'aborder le sujet encore tabou dans le milieu culturel de la rémunération financière. Toutes ces interrogations renvoient, finalement, à la sphère personnelle et à l'identité – *« il est parfois compliqué, à titre intime, de se définir comme entrepreneur, et on ne peut l'imposer »,* a estimé Carole Le Rendu – et exigent, en outre, de mobiliser un certain nombre de ressources. D'où la nécessité d'acquérir des compétences (peu enseignées aujourd'hui dans les écoles d'art) transversales dans les domaines du juridique, du management, du numérique, de la gestion...

Une question d'éthique

C'est donc au terme d'un long processus de réflexion sur son identité et la façon d'envisager son activité que l'on pourra fixer le cadre d'un entrepreneuriat non pas subi, mais choisi. *« On se demandera ce que l'on souhaite voir ou non évalué, ce qui devra être rentable ou pas »,* a poursuivi Carole Le Rendu, constatant que la question entrepreneuriale était souvent résolue par rapport à une éthique et à un positionnement, sur lesquels s'alignaient ensuite un modèle d'organisation et un statut juridique. En conclusion, elle a tenu à rappeler que l'entrepreneuriat n'était qu'une possibilité. Ainsi, même si le nombre d'auto-entrepreneurs a augmenté de 18% entre 2010 et 2013, d'autres formes d'emploi (comme en témoignent les slashers) existent et doivent être soutenues. *« Je crois beaucoup, a confié Carole Le Rendu, à la notion de flexi sécurité, qu'il faut inventer via les groupements d'employeurs et les coopératives et grâce à des politiques publiques se situant à l'intersection des questions entrepreneuriales, d'emploi et de soutien. »*

Marie-Agnès Joubert

EN SAVOIR PLUS

• audencia.com